

et de leurs capacités de réflexion critique et de résolution des problèmes

- soutenir les parents et les professionnels de la petite enfance et leur communiquer les informations utiles
- donner la priorité aux enfants vulnérables et défavorisés

Pilier 3

Des écoles prêtes à accueillir les enfants (6-8 ans)

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des politiques et des plans d'action en tenant compte de la vision et des stratégies nationales relatives à la petite enfance, avec plus d'investissements consacrés à leur développement et une meilleure coordination intersectorielle ;
- garantir des ressources adéquates en intégrant pleinement la petite enfance aux politiques nationales de développement et à la planification et la budgétisation macroéconomiques ;
- inclure la petite enfance, et l'ensemble des secteurs concernés, dans toutes les politiques et les plans au niveau national et sous-national ;
- investir dès à présent dans des politiques et des programmes de développement de la petite enfance qui apporteront des bénéfices importants pour les individus, les familles, les communautés et les nations dans l'avenir.

Pilier 4

Développement de politiques en faveur de la petite enfance (toutes tranches d'âge confondues)

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des politiques et des plans d'action en tenant compte de la vision et des stratégies nationales relatives à la petite enfance, avec plus d'investissements consacrés à leur développement et une meilleure coordination intersectorielle

- garantir des ressources adéquates en intégrant pleinement la petite enfance aux politiques nationales de développement et à la planification et la budgétisation macroéconomiques
- inclure la petite enfance, et l'ensemble des secteurs concernés, dans toutes les politiques et les plans au niveau national et sous-national
- investir dès à présent dans des politiques et des programmes de développement de la petite enfance qui apporteront des bénéfices importants pour les individus, les familles, les communautés et les nations dans l'avenir.

Semaine mondiale d'action 22-28 avril 2012

Chaque année, pendant la Semaine mondiale d'action, la Campagne mondiale pour l'éducation et ses membres aux quatre coins de la planète mettent en avant un point essentiel de l'agenda de l'Éducation pour tous. En 2012, l'accent sera mis sur la protection et l'éducation de la petite enfance. Joignez-vous aux millions de personnes – enseignants, étudiants et simples citoyens – qui se rassembleront aux côtés des organisations de la société civile pendant la semaine du 22 au 28 avril 2012 pour défendre ensemble les droits des enfants.

La Grande Image 25 avril

Nous voulons montrer au monde à quoi ressemble une petite enfance réussie – et montrer à ceux qui gouvernent à quoi ressemble la Grande Image.

Le projet de la Grande Image consiste à prendre des photos, réaliser des dessins ou des peintures pour représenter la situation idéale de protection et d'éducation de la petite enfance que nous voulons pour nos enfants, nos jeunes frères et sœurs et tous les enfants à travers le monde. Pensez à ce qui vous a aidé, vous-même ou d'autres enfants, à vous instruire et à grandir.

Pour nous transmettre votre Grande Image et savoir comment participer à votre manifestation NATIONALE de la Grande Image, rendez-vous sur le site www.globalactionweek.org.

D'autres moyens de participer

- Invitez des responsables politiques locaux, des personnalités de haut rang ou des personnages influents à venir assister à l'activité de la Grande Image dans votre école ou votre communauté.
- Constituez un dossier de toutes les promesses faites par vos politiciens dans le secteur de l'éducation au fil du temps.
- Énoncez vos attentes concernant les mesures à prendre par les politiques pour que TOUS les enfants bénéficient d'une protection et d'une éducation de qualité dès la petite enfance.
- Présentez toutes ces promesses et ces informations à vos politiciens à l'occasion de la Grande Image.

OUVERT À TOUS

**il vous suffit d'ajouter
votre nom sur
www.globalactionweek.org
...et d'en parler à vos parents,
vos cousins éloignés, votre
vieil instituteur et votre
voisin d'à côté!**



LES DROITS DÈS LE DÉPART

**Protection et éducation
de la petite enfance,
maintenant!**

**Semaine
mondiale d'action
22-28 avril 2012**

**La Grande Image
25 avril 2012**

Chaque année, le potentiel de développement de plus de 200 millions d'enfants de moins de cinq ans vivant dans les pays à faible ou moyen revenu est freiné par la pauvreté, des carences nutritionnelles et l'insuffisance des soins et des possibilités d'instruction.

Un tel démarrage dans la vie fragilise leurs chances de réussite scolaire, s'ils ont la chance de pouvoir aller à l'école. Ils perpétueront alors le cycle de la pauvreté pour la prochaine génération en arrivant à l'âge adulte avec des emplois mal payés, et en ayant très tôt des enfants qu'ils ne pourront pas soigner, nourrir et stimuler comme il se doit.

Chaque enfant a droit à l'éducation, et ce droit débute dès la naissance.

Si le droit à l'éducation est négligé, des millions d'enfants supplémentaires seront condamnés à cette destinée. La Campagne mondiale pour l'éducation exhorte les dirigeants mondiaux à honorer leurs promesses et à offrir des soins et une éducation de la petite enfance, dès le départ, à tous les enfants.

Les droits dès le départ: Protection et éducation de la petite enfance

La Déclaration de Jomtien sur l'Education pour tous de 1990 affirme que l'instruction commence dès la naissance. Ce postulat a été réaffirmé dix ans plus tard dans le Cadre d'action de Dakar de 2000, et 180 dirigeants mondiaux ont souscrit aux objectifs de l'Education pour tous – notamment à l'Objectif n° 1: Développer la protection et l'éducation de la petite enfance.

En 2010, l'UNESCO organisait à Moscou la première conférence mondiale autour de l'Objectif n° 1, dont la déclaration finale reconnaît que les droits à l'éducation et la protection de la petite enfance commencent à la naissance.

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) toute personne a droit à l'éducation. La Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) de l'ONU, qui est le traité international le plus complet en matière de droits des enfants, engage les Etats à garantir les droits de tous les enfants sur la base de l'égalité des chances. Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU adopte une vision holistique de l'enfance en appelant les Etats à reconnaître les enfants comme des participants actifs dans les processus de décision qui les concernent et à prêter une attention particulière au domaine négligé de la petite enfance.

En dépit de la réaffirmation des droits de l'enfant à l'éducation, peu de progrès ont été accomplis pour les plus jeunes.

Que recouvre la protection et l'éducation de la petite enfance?

La petite enfance se rapporte à la période de 0 à 8 ans, l'étape la plus cruciale du développement humain. Une éducation de la petite enfance polyvalente et de qualité contribue significativement au développement physique, psychomoteur, cognitif, social et affectif des enfants, sans oublier l'acquisition de la langue et l'alphabetisation précoce. Les enfants sont des apprenants actifs dès leur naissance, et les premières années sont capitales pour assurer leur réussite à l'école et plus tard dans la vie.

Des études actuelles confirment que différentes interventions à ce stade précoce de la vie donnent le ton pour l'avenir. Parmi les interventions nécessaires figurent une nutrition correcte, des soins de santé de qualité et un environnement procurant des stimulations intellectuelles et physiques dans un climat de sécurité.

Pourquoi la campagne pour la PEPE est-elle si importante?

- Tous les enfants ont des droits et entre autres, le droit de bénéficier d'une éducation; les Etats sont responsables de la satisfaction de ce droit.
- C'est l'un des objectifs les plus négligés de l'Education pour tous et si cela continue ainsi, il y a peu de chance de voir l'EPT se réaliser en 2015.
- L'éducation consolide la démocratie et l'économie, renforce l'autonomie des personnes et leur donne les moyens de se protéger et de protéger leur famille du VIH et d'autres maladies, ainsi que de réaliser

leurs rêves. Privés d'une base saine au départ, les enfants ont moins de chances de réussir à l'école et risquent davantage de se retrouver avec des emplois mal payés à l'âge adulte. Cette situation perpétue le cycle de la pauvreté. Pour briser ce cercle funeste et mettre fin à la dépendance à l'aide, nous devons soutenir la PEPE.

Nos revendications

Des investissements accrus dans la protection et l'éducation de la petite enfance

- Les gouvernements doivent promouvoir les investissements dans la PEPE et créer des cadres appropriés pour mettre en place des programmes au service de la petite enfance avec la participation de la société civile..
- Les gouvernements doivent établir des mécanismes de coordination des politiques de PEPE pour que les programmes, les activités et les budgets de tous les secteurs impliqués fonctionnent conjointement et harmonieusement.
- Au moins 8 % des budgets de l'éducation doivent être consacrés à la PEPE (niveau préscolaire) et il faut relever significativement les ressources pour les premiers niveaux de primaire.

Enseignants et programmes scolaires

- Les gouvernements doivent veiller à assurer aux enseignants une formation de haut niveau dans le domaine de la petite enfance pour que les qualifications des professionnels de la petite enfance soient équivalentes à celles des enseignants de primaire et des niveaux supérieurs.
- Améliorer les programmes scolaires et les méthodes pédagogiques dans une optique de respect de l'enfance, en valorisant le jeu, l'affectif, la coopération, les talents, la créativité et la confiance en soi et en appliquant des méthodes qui tiennent compte du point de vue des enfants.

• Encourager les ministères de l'Education à intégrer aux programmes scolaires et aux cours d'éducation des adultes des messages sur la santé et la nutrition à destination des futurs parents, ainsi que des renseignements sur les besoins fondamentaux des enfants en matière de soutien cognitif et psychosocial et de stimulation dès les premiers jours de la vie.

Arrêt des discriminations

- Prendre des mesures pour lutter contre toutes les formes de discrimination et dispenser des services efficaces de protection et d'éducation de la petite enfance aux garçons comme aux filles, aux enfants issus de milieux pauvres et désavantagés, aux enfants handicapés ainsi qu'à ceux vivant dans des situations d'urgence ou des communautés marginalisées.
- Réduire les inégalités au travers d'interventions intégrées ciblant les nombreux risques auxquels sont exposés les enfants vulnérables.

Pays donateurs:

- Les donateurs doivent honorer leurs engagements et aider tous les pays à atteindre l'Education pour tous, en particulier l'Objectif n° 1.
- Sensibiliser aux bénéfices à long terme des investissements dans la PEPE pour le développement national par la réduction de la pauvreté.
- Aligner les financements avec les besoins nationaux en aidant en priorité les pays les plus en retard.
- Porter une attention accrue aux premiers niveaux de primaire et leur donner une place centrale dans la réforme de l'éducation pour atteindre l'équité et surmonter la crise de l'apprentissage.
- Augmenter les fonds destinés aux différents secteurs de la PEPE afin de favoriser l'implantation de programmes complets de PEPE.

Quatre piliers pour assurer une base solide aux jeunes enfants

Suite à la publication en 2007 du Rapport mondial de suivi de l'Education pour tous titré Un bon départ, axé sur les soins et le développement de la petite enfance, le Groupe consultatif sur la protection et le développement de la petite enfance a préparé les Quatre Piliers, en collaboration avec des délégués du monde entier. Ces principes fondamentaux visent à offrir une assise solide à tous les enfants par les soins et le développement de la petite enfance. Voici un bref aperçu de chacun des quatre piliers.

Pilier 1

Commencer dès le départ (0-3 ans)

- intégrer, coordonner et améliorer les services pour tous les jeunes enfants et leurs familles
- promouvoir des interactions positives entre les personnels d'encadrement et les enfants, des environnements stimulants, la santé et la nutrition et une meilleure protection des enfants
- ouvrir à tous l'accès à des programmes de soutien familial prenant en compte le développement global de l'enfant.

Pilier 2

Proposer de nouvelles possibilités de découverte et d'apprentissage (3-6 ans)

- garantir l'accès à au moins deux années de scolarité préprimaire de qualité avant l'entrée dans le système scolaire formel
- se focaliser sur le développement de la conscience de soi des enfants, de leurs interactions avec leurs camarades et les adultes, de leur assurance vis-à-vis de l'apprentissage, de leurs acquis langagiers